

**PROCES-VERBAL N°5
DU BUREAU EXECUTIF
22 OCTOBRE 2008**

Présents :

Monsieur Serge DELOUTRE, Président
Messieurs Maurice BOISSEAU, Vice-Président, Chargé des Affaires Intérieures
André GLAIVE, Vice-Président, Chargé du Haut-Niveau
Daniel MINNE, Secrétaire Général
Pierre JEANROT, Coordinateur du Secteur Affaires Extérieures
Jean-Paul ALORO, Président de la LNV

Assistent :

Mademoiselle Kerstie ABERGEL, Directrice de la LNV
Mesdames Aline GEMISE-FAREAU, Président de la CCBV
Caroline THOMAS, Chargée de Marketing et Communication
Messieurs Robert FLANDIN, Membre de la CCF, représentant le Trésorier Général
André GARCIA, Chargé de Mission Communication
Philippe BEUCHET, Chargé de mission
Patrice MARQUET, Coordinateur du secteur Beach Volley

Excusés :

Mesdemoiselles Edwige COYNAULT, Secrétaire Générale Adjointe
Virginie MOINEAU, Trésorière Générale Adjointe
Madame Valérie DELOUTRE, Vice-Présidente, Chargée du Secteur Féminin
Messieurs Olivier SERRE, Chargé de Mission auprès du Secrétaire Général
David QUINTIN, Trésorier Général (représenté par Robert FLANDIN)
Thibaud SARRAZIN, Chargé de mission Promotion

Date de rédaction : 31/10/2008
Date d'approbation : Adopté par le CDF N°6 des 12-13/12/2008
Date de diffusion : 16/01/2009
Auteur : Daniel MINNE

Ordre du Jour :

			PAGES
1	INFORMATIONS DU PRESIDENT	SD	3
2	ADOPTION DES PV	DM	-
3	AFFAIRES INTERIEURES	MB	3-4
3.1	Projet Francis DRUENNE		3
3.2	Réunion CNOF sur le recensement des équipements sportifs et le CNDS		3
3.3	Personnel de la FFVB		3
3.4	Championnat Vétérans		3 à 4
4	FINANCES	DQ	4
4.1	World Series et Ligue Mondiale à Paris		4
4.2	Dettes des clubs		4
4.3	Budget prévisionnel 2009		4
5	AFFAIRES EXTERIEURES		4-5
5.1	Collaboration FFVB/LNV		4
5.2	Le point sur la Télévision		4 à 5
5.3	Gadgeterie		5
6	HAUT-NIVEAU – FORMATION		5-6
6.1	CFC		5
6.2	DOM-TOM – CHATENAY (pôles)		5
6.3	Statuts du CNVB		6
7	SECTEUR FEMININ		-
8	SECTEUR JEUNES		-
9	BEACH VOLLEY		-
10	DTN		6-7
10.1	Baby-Volley		6
10.2	Candidatures au poste de DTN		6
10.3	Contrats de travail		6
10.4	Consolidation de l'emploi dans le cadre de l'opération « Soyez Sport »		6
10.5	Courriers		7
11	INTERNATIONAL		7
11.1	CEV		7
11.2	FIVB		7
12	LNV		8
12.1	CNVB/N1		8
12.2	Projet d'une PRO B Fédérale		8
13	BEACH VOLLEY		-
14	MEDICAL		-
15	DIVERS		8

Le Président
Serge DELOUTRE

Date de rédaction : 31/10/2008
Date d'approbation : Adopté par le CDF N°6 des 12-13/12/2008
Date de diffusion : 16/01/2009
Auteur : Daniel MINNE

1 INFORMATIONS DU PRESIDENT

Serge DELOUTRE apporte des informations sur la tenue des Bureaux Exécutifs : Ceux-ci seront divisés en deux parties : une partie règlementaire, une partie à thème : aujourd'hui les « Affaires Extérieures », le prochain Bureau Exécutif sera consacré aux «Affaires Intérieures».

2 ADOPTION DES PROCES VERBAUX

3 AFFAIRES INTERIEURES

3.1 Projet Francis DRUENNE

Un Bureau Exécutif axé sur la politique fédérale du développement sera programmé avec la participation du Chargé de Mission Francis DRUENNE.

3.2 Réunion au CNOSF sur le recensement des équipements sportifs et le CNDS

Le CNOSF et le Ministère ont insisté sur la nécessité pour les fédérations de se structurer afin d'utiliser les outils mis à leurs dispositions pour les aider à définir leurs besoins en équipements sportifs sur le territoire.

Le niveau des subventions accordées (limité) par le CNDS sera de 50 millions € pour l'année 2009.
Ces outils sont :

Le RES (Recensement national des Equipements Sportifs) et le SES (Système de demandes de subventions CNDS pour les Equipements Sportifs).

Il est demandé aux fédérations d'établir une notice d'impact pour chaque type d'équipement ainsi qu'un schéma directeur de développement des besoins.

Sans ces démarches et l'utilisation des outils, il deviendra impossible d'obtenir la moindre des subventions.

Le RES, dont chaque fédération a reçu, il y a déjà 2 ans, les accès, en plus d'être un outil de recensement, permet d'établir toute une série de données, indispensable à la mise en place d'une stratégie de développement (Patrice MARQUET).

3.3 Personnel de la FFVB

3.3.1 la Déléguée du personnel est convoquée le 29 octobre 2008 dans le cadre de la réunion mensuelle

3.4 Championnat Vétérans

Le Bureau Exécutif acte la volonté fédérale d'organiser des compétitions « Vétérans » au sein des Comités Départementaux ou des Ligues Régionales, débouchant sur une phase nationale qualificative au Championnat d'Europe 2009, dans le cadre des catégories déterminées par la CEV.

Hommes

Catégorie A : de 40 à 50 ans

Catégorie B : au-dessus de 50 ans

Date de rédaction : 31/10/2008
Date d'approbation : Adopté par le CDF N°6 des 12-13/12/2008
Date de diffusion : 16/01/2009
Auteur : Daniel MINNE

Femmes

Catégorie C : de 35 à 45 ans

Catégorie D : au-dessus de 45 ans

Le Bureau Exécutif précise qu'une telle compétition doit se pratiquer avec le tronc commun de la licence, sans contrainte, dans un esprit de plaisir et de convivialité.

Mademoiselle Sylvie PICARD sera chargée du suivi de ce dossier, dans le cadre du développement : en effet, ce championnat peut être une des mesures permettant d'enrayer l'érosion des licences en catégorie senior.

3.5 Coupe de France

Le Bureau Exécutif acte la décision prise par l'ancienne équipe concernant la dotation de 15000 euros pour la Coupe de France masculine 2008 et la reconduit pour 2009.

Le Bureau Exécutif décide d'accorder la même dotation de 15000 euros pour la Coupe de France féminine 2009.

4 FINANCES

4.1 World Series et Ligue Mondiale de Paris

Les bilans financiers sont rédigés, Il manque les rapports d'activité ; le Secrétaire Général demande à Philippe BEUCHET de compléter ce dossier, pour un envoi très rapidement.

4.2 Dettes des Clubs

Lors de la prochaine réunion de la CCF, un tri sera effectué parmi les dettes des clubs.

Un courrier sera adressé aux clubs, en fonction du montant des dettes, pour leur demander s'ils souhaitent contester et expliquer les raisons du non-paiement.

La CCF étudiera les dettes contestées et fera des propositions au Bureau Exécutif qui devra se prononcer sur la suite à donner, courant Décembre 2008.

4.3 Budget prévisionnel 2009

La CCF proposera pour le prochain Comité Directeur Fédéral un budget prévisionnel 2009.

5 AFFAIRES EXTERIEURES

5.1 Serge DELOUTRE réaffirme la volonté de travailler ensemble, FFVB et LNV, dès 2008.

5.2 Le Point sur la Télévision

5.2.1. Suite aux entretiens communs FFVB/LNV/SPORT+, ce dernier s'est engagé à diffuser :

- 12 matches du championnat masculin de la LNV (plays-off inclus),
- la Ligue Mondiale avec prise en charge de la redevance FIVB.

Et peut être sollicité pour diffuser certains autres évènements.

5.2.2 Serge DELOUTRE informe de l'accord passé par l'ancienne équipe dirigeante pour la participation

Date de rédaction : 31/10/2008

Date d'approbation : Adopté par le CDF N°6 des 12-13/12/2008

Date de diffusion : 16/01/2009

Auteur : Daniel MINNE

de la FFVB à la production des images concernant les matches de Coupe d'Europe de Mulhouse. Philippe BEUCHET signale qu'il s'agit d'un prix « soldé » divisé en 2 et partagé entre la LNV et la FFVB.

Jean-Paul ALORO est d'accord pour la mutualisation sur le 1^{er} tour, le 2^{ème} tour étant à la charge du club.

5.2.3 France Télévision

André GARCIA, indique qu'il est opportun que la FFVB et la LNV rencontrent la Direction des sports de France Télévision. Cette dernière ne serait pas opposée à une introduction de certains événements Volley-Ball sur les chaînes publiques. Tout cela reste à finaliser.

Kerstie ABERGEL : Orange est très intéressé après son premier essai de l'an passé.

Tout projet visant à associer Orange, Canal+, France 3 par exemple serait étudié par Orange.

André GARCIA insiste sur le fait de ne pas conclure d'accord exclusif.

Un groupe de travail composé de Kerstie ABERGEL, André GARCIA, Julien WATELET doit préparer les contacts et dossiers de négociations avec les différents acteurs télévisuels.

5.3 Gadgeterie

Il y a urgence car les stocks sont vides, ceci doit être réglé pour Décembre avec une mutualisation avec la LNV.

Caroline THOMAS fait une demande pour des posters : le Bureau Exécutif donne son accord.

6 HAUT-NIVEAU – FORMATION

6.1 CFC

Conciliation Narbonne FFVB/LNV : La Commission Mixte CFC a refusé d'accorder une convention de formation au joueur Romain DELPECH.

En effet, ce joueur de 22 ans ne pouvait avoir qu'une année de convention (moins de 23 ans) : or les textes actuels ne prévoient qu'une durée de 2 ans minimum.

Le Bureau Exécutif s'est positionné favorablement à l'octroi d'une dérogation, dans la mesure où le centre de formation a reçu l'agrément fédéral à compter du 1^{er} Septembre 2008, et que le joueur concerné a fait toute sa formation au club.

6.2 DOM-TOM – CHATENAY (pôles)

Jusqu'à la saison 2007/2008, les joueurs provenant des DOM TOM et entrant en pôle, n'étaient pas considérés comme mutés, lorsqu'ils intégraient un club métropolitain, dans la mesure où ils y étaient contraints.

Ce texte voté, il y a quelques années, a disparu des règlements fédéraux !

Le Bureau Exécutif se positionne pour que cette mesure appliquée, les années précédentes, soit maintenue.

6.3 Statuts du CNVB

Ils ont été remis en forme et communiqués à Jacques SHAW.

Date de rédaction : 31/10/2008
Date d'approbation : Adopté par le CDF N°6 des 12-13/12/2008
Date de diffusion : 16/01/2009
Auteur : Daniel MINNE

7 SECTEUR FEMININ

8 SECTEUR JEUNES

9 BEACH VOLLEY

10 DTN

10.1 Baby-Volley

Jean-Marie SCHMITT suit le dossier. Concernant la réunion des ADD (en même temps que le colloque de Baby-Volley), le Bureau Exécutif est en attente de la réponse de la Commission Centrale Financière (Robert FLANDIN).

Jean-Marie SCHMITT doit se rapprocher du club des Pays de Loire pour savoir s'il confirme sa candidature (effectuée au 1^{er} semestre 2008), à l'organisation de cette manifestation en 2009.

Un cahier des charges (colloque Baby-Volley et réunion ADD) sera adressé prochainement à toutes les Ligues Régionales.

La Ligue Régionale de Provence a effectué une candidature spontanée pour 2009.

10.2 Candidatures au poste de DTN

Une seule candidature a été reçue par le Ministère, à la date du 15 Octobre (candidature interne).

Une demande de prolongation de 15 jours est sollicitée auprès du Ministère d'ouvrir à d'autres postulants et d'avoir un choix entre 2 ou plusieurs candidats.

10.3 Contrats de Travail

Philippe VENDRAMINI recommande de réexaminer les contrats des Techniciens Fédéraux, pour une mise en conformité en tenant compte de la CCNS, de l'accord d'Entreprise et de la situation de chaque intéressé.

Ce réexamen a commencé et permet de valider au fur et à mesure les contrats avec l'accord des salariés.

10.4 Consolidation de l'emploi dans le cadre de l'opération « Soyez Sport »

Cette opération vise des actions d'éducation dans les quartiers (Plan Espoir Banlieue).

Le Ministère va attribuer une aide de 12 000 € par an pendant 4 ans. Generali, intéressé par cette démarche, pourrait assurer le complément de l'emploi.

La FFVB, en liaison avec la DTN, va organiser l'embauche sur ce poste.

10.5 Courriers

- Ligue Côte d'Azur : interrogations sur les missions de Jean-Marc DUVETTE : la Direction Technique Nationale est chargée de répondre,
- Ligue Côte d'Azur : candidature spontanée à l'organisation des Volleyades 2011/2012.

11 INTERNATIONAL

11.1 CEV

11.1.1 Serge DELOUTRE, dans un entretien avec Monsieur André MEYER à Madrid a proposé la candidature de la France pour un évènement en fin d'année comprenant la remise des prix Filles et Garçons des Coupes Européennes et un match France/Espagne, en présence des 55 pays européens invités par la CEV.

Le montage du projet (cahier des charges et site) est confié à Pierre JEANROT et Philippe BEUCHET.

La LNV avait retenu la date du 21 Décembre pour les « All Stars » :

Elle est prête à supprimer cette manifestation pour faire une opération commune avec la FFVB autour de l'Equipe de France.

11.1.2 La France sera candidate à l'organisation d'une étape du Championnat d'Europe Beach Volley en 2009.

11.1.3 La France proposera l'organisation d'une réunion de la Commission Beach Européenne en 2009 : le cahier des charges a été transmis à Patrice MARQUET.

11.2 FIVB

11.2.1 Suite au désistement de la Grèce pour l'organisation d'un TQCM Féminin (15 au 19 Mai 2009) la FIVB a proposé à la FFVB l'organisation de ce Tournoi à 5 équipes : Grèce, Finlande, Espagne, France ainsi qu'une équipe provenant du 1^{er} tour de qualification.

Etant donné la constitution de ce groupe, et la constitution du groupe (3^{ème} tour), la France a des chances réelles de qualification au Championnat du Monde.

Comme la FIVB ne réclame pas de redevance, le Bureau Exécutif a mandaté Philippe BEUCHET pour la mise en place de ce tournoi qui nécessite, impérativement, la retransmission télévisée d'un minimum de 2 matchs.

Jean-Paul ALORO signale la nécessité pour l'entraîneur national de donner rapidement son programme de préparation (environ 15 jours), car la finale du Championnat de France féminin est prévue, une semaine avant le début du tournoi.

11.2.2 Ligue Mondiale

Les sites retenus à ce jour sont : PARIS – LIEVIN, MONTPELLIER, LYON.

Ces sites doivent être confirmés, avant le 15 Novembre, à la FIVB.

Date de rédaction : 31/10/2008
Date d'approbation : Adopté par le CDF N°6 des 12-13/12/2008
Date de diffusion : 16/01/2009
Auteur : Daniel MINNE

Pierre JEANROT, responsable de l'organisation de la Ligue Mondiale sur le territoire français, réunira dans les prochains jours, à la fédération, les responsables de chaque site.

12 LNV

12.1 CNVB/ N1

Il est acté que le CNVB redescende, à l'issue de la saison 2008/2009, en N1 (comme prévu à l'Assemblée Générale fédérale 2007) et que 5 clubs (hors CFC, en accord avec la LNV) accèdent de N1 en Pro B.

12.2 Projet d'une PRO B Fédérale

Pour Serge DELOUTRE, le projet de la PRO B fédérale est en attente pour 2009/2010.

Jean-Paul ALORO souhaite qu'elle redevienne promotionnelle (cahier des charges à définir).

Dans ce cadre, Georges MEYER, chargé de Mission Pro B/N1, travaille sur ce dossier.

Il sera également nécessaire de définir financièrement la gestion de cette division pour 2009/2010 qui pourrait être commune FFVB/LNV.

André GLAIVE propose qu'on commence à réfléchir dès début 2009, à l'organisation sportive FFVB et LNV pour 2010/2011, 2011/2012 et pour les saisons suivantes.

Concernant l'accession des CFC en PRO B, la LNV et la FFVB se positionnent négativement.

13 BEACH VOLLEY

14 MEDICAL

15 DIVERS

Annexe : prévisionnel évènementiel sur l'Olympiade

Le Président
Serge DELOUTRE

Le Secrétaire Général
Daniel MINNE

DESTINATAIRES :

Ligues Régionales Métropolitaines et d'Outre-Mer
Comités Départementaux/Membres du Comité Directeur Fédéral
Membres des Commissions Centrales/Direction Technique Nationale
Autre diffusion

Date de rédaction : 31/10/2008
Date d'approbation : Adopté par le CDF N°6 des 12-13/12/2008
Date de diffusion : 16/01/2009
Auteur : Daniel MINNE